

L'INFO DU

Lac



Lac-Etchemin



11 février 2025 - Volume 34, No 1

Date de tombée
pour la parution du 20 mai 2025 :
25 avril 2025 à midi

Bulletin d'informations municipales
DE LAC-ETCHEMIN



Mot du MAIRE



Camil Turmel,
maire

Budget 2025 : Hausse moyenne de 2,7% du compte de taxes pour les propriétaires d'immeubles et résidentiels.

Le Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin a procédé le 10 décembre 2024, à l'adoption de ses prévisions budgétaires pour l'année 2025 et de son programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027. Le budget total de la municipalité s'élève à 8 309 866 \$ soit une hausse de 3,7 % comparativement à 2024. Au regard du programme triennal d'immobilisations, nous prévoyons des investissements de l'ordre de 3 095 600 \$ en 2025.

L'augmentation du compte de taxes et la capacité de payer des contribuables étant une préoccupation constante des membres du conseil, nous pouvons être fiers du budget 2025, et ce, tout en maintenant un niveau d'entretien et de développement plus qu'acceptable.

Concernant la taxe d'affaires, le tarif demeure à 3,92 \$/100 d'évaluation locative pour 2025.

Budget 2025 par rapport au budget 2024 : Faits saillants

- Budget annuel de 8 309 866 \$ en augmentation de 3,7 % dont 0,7 % est due à des charges financées par des programmes d'aide financière ou d'autres sources de revenus n'affectant pas la taxation foncière et 2,7 % représentant des charges dont la municipalité n'a aucun contrôle sur les variations;
- Rôle d'évaluation foncière imposable en hausse de 1,6 % (+ 8,5 millions);
- Rôle d'évaluation locative en diminution de 1,9 % (- 87 500 \$);
- Taux de la taxe foncière, Sûreté du Québec et service de la dette : une augmentation de 3,6 %;
- Compensations pour services municipaux (aqueduc, égout et matières résiduelles) : une baisse de 0,7 % pour le secteur de l'ex-ville, une hausse de 1,3 % pour le secteur de la Station, de 0,1 % pour les secteurs des rangs et riverains puis une augmentation de 4,3 % pour le secteur du Mont-Orignal;
- Affectation d'un montant de 200 000 \$ du Programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec 2024-2028 pour le paiement d'une partie de notre quote-part à la MRC des Etchemins pour les travaux du Centre de traitement

des boues dont le solde sera financé sur une période de 20 ans, ce qui a généré une baisse importante de la taxe de la fosse septique qui passera de 35 \$ en 2024 à 18 \$ en 2025;

- Ajout d'une aide financière de 83 000 \$ au logement locatif (article 84.4 LCM) dont les modalités seront définies dans une politique à venir.

Des investissements prévus de 3 095 600 \$ pour les principaux projets d'immobilisations

- Achat d'un camion 10 roues avec équipements de déneigement et benne (400 000 \$);
- Remplacement de 5 ponceaux, décohesionnement et pavage dans la route des Sommets (1 096 500 \$);
- Travaux d'infrastructures de voirie, d'aqueduc et d'égout pour l'ajout de deux (2) rues supplémentaires dans le parc Industriel - phase 2 (en partie) (200 000 \$);
- Travaux d'aménagement Cœurs Villageois (90 800 \$);
- Aménagement de deux (2) terrains de tennis, pickleball, volleyball de plage et basketball (en partie) (250 000 \$).

Variation moyenne du compte de taxes (incluant, s'il y a lieu, les compensations pour services municipaux)

- **Pour le secteur de « l'ex-Ville de Lac-Etchemin » qui représente +/- 41 % de la population**, on note une hausse de 1,8 % pour l'équivalent de + 35 \$ pour une maison moyenne évaluée à 169 846 \$;
- Pour le secteur de « la Station » qui représente +/- 5 % de la population, on note une hausse de 3,7 % pour l'équivalent de + 54 \$ pour une maison moyenne évaluée à 121 647 \$;
- **Pour le secteur de « l'ex-Paroisse » qui représente +/- 37 % de la population**, on note une hausse de 3,1 % pour l'équivalent de + 50 \$ pour une maison moyenne évaluée à 165 485 \$;
- **Pour le secteur des « riverains du lac Etchemin » qui représente +/- 12 % de la population**, on note une hausse de 3,3 % pour l'équivalent de 114 \$ pour une maison moyenne évaluée à 386 001 \$;
- **Pour le secteur du « lac Raquette » qui représente +/- 2 % de la population**, on note une hausse de 3,3 % pour l'équivalent de + 80 \$ pour une maison moyenne évaluée à 269 804 \$;
- **Pour le secteur du « Mont-Orignal » qui**

représente +/- 3 % de la population, on note une hausse de 7,1 % pour l'équivalent de + 132 \$ pour une maison moyenne évaluée à 180 859 \$.

Possibilité d'acquitter votre compte de taxes en 6 versements égaux, et ce, aux dates suivantes :

- 1^{er} versement, date limite le 13 février 2025
- 2^e versement, date limite le 18 mars 2025
- 3^e versement, date limite le 6 mai 2025
- 4^e versement, date limite le 10 juin 2025
- 5^e versement, date limite le 3 septembre 2025
- 6^e versement, date limite le 7 octobre 2025

Escompte de 2 %

Les taxes éligibles pour cette mesure sont les taxes annuelles foncières incluant :

- La taxe foncière générale;
- La taxe pour le service de la Sûreté du Québec;
- La taxe sur la dette à long terme;
- Les taxes de services d'aqueduc, d'égout et d'assainissement;
- Les taxes de la collecte et le traitement des ordures et du recyclage;
- La taxe pour la fosse septique.

Les taxes non éligibles sont les suivantes :

- La taxe sur la valeur locative;
- Les taxes des exploitants agricoles enregistrés (EAE) qui ont des taxes admissibles par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) auquel un crédit MAPAQ est octroyé, cependant la portion résiduelle est admissible;
- Les comptes de taxes de moins de 300 \$ exigibles déjà en un versement.

Je termine en soulignant l'excellente collaboration du directeur général et greffier-trésorier, de la directrice des services administratifs et financiers, des directions de services et autre personnel cadre pour le travail ayant mené à l'adoption du budget 2025. Également, je remercie tous les membres du conseil pour leur implication et disponibilité tout au long de ce processus.

Dans les pages qui suivent, vous pourrez prendre connaissance des différentes données au regard du budget 2025.

Acceptez, toutes mes salutations.



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025 ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES adoptées par le règlement numéro 234-2024

REVENUS

		Prévisions 2024	Prévisions 2025	Écart (%)
	TAXES			
	Foncière générale	3 325 960 \$	3 523 003 \$	5.9%
	Taxes service dette	460 783 \$	457 439 \$	-0.7%
74%	Taxes Sûreté du Québec	503 158 \$	532 783 \$	5.9%
	Tarifification pour services municipaux	1 420 989 \$	1 429 829 \$	0.6%
	Centre d'urgence 9-1-1	25 000 \$	24 000 \$	-4.0%
	Affaires (valeur locative)	181 800 \$	178 331 \$	-1.9%
	SOUS-TOTAL	5 917 690 \$	6 145 385 \$	3.8%
	PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES			
	Gouvernement du Québec et ses entreprises	322 864 \$	329 249 \$	2.0%
4%	Gouvernement du Canada et ses entreprises	1 147 \$	1 183 \$	3.1%
	Organismes municipaux	10 775 \$	11 163 \$	3.6%
	Autres	6 012 \$	6 012 \$	0.0%
	SOUS-TOTAL	340 798 \$	347 607 \$	2.0%
	TRANSFERTS			
12%	Transferts de droit	641 993 \$	357 968 \$	-44.2%
	Transferts ententes partage de frais	447 332 \$	655 410 \$	46.5%
	SOUS-TOTAL	1 089 325 \$	1 013 378 \$	-7.0%
	SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX			
2%	Sécurité publique	88 809 \$	94 495 \$	6.4%
	Transport	1 400 \$	1 450 \$	3.6%
	Hygiène du milieu	60 161 \$	63 386 \$	5.4%
	SOUS-TOTAL	150 370 \$	159 331 \$	6.0%
	AUTRES SERVICES RENDUS			
	Administration générale	37 165 \$	36 824 \$	-0.9%
	Sécurité publique	3 195 \$	2 500 \$	-21.8%
3%	Transport	4 500 \$	4 000 \$	-11.1%
	Hygiène du milieu	27 750 \$	25 200 \$	-9.2%
	Aménagement, urbanisme et développement	4 000 \$	3 000 \$	-25.0%
	Loisirs et culture	187 260 \$	220 941 \$	18.0%
	SOUS-TOTAL	263 870 \$	292 465 \$	10.8%
3%	IMPOSITION DE DROITS	144 000 \$	240 000 \$	66.7%
0%	AMENDES ET PÉNALITÉS	400 \$	2 200 \$	450.0%
1%	INTÉRÊTS	48 500 \$	63 000 \$	29.9%
1%	AUTRES REVENUS	60 200 \$	46 500 \$	-22.8%
100%	TOTAL DES REVENUS	8 015 153 \$	8 309 866 \$	3.7%



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
adoptées par le règlement numéro 234-2024

CHARGES

	<i>Prévisions 2024</i>	<i>Prévisions 2025</i>	<i>Écart (%)</i>
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
	113 183 \$	117 109 \$	3.5%
	500 \$	500 \$	0.0%
	725 342 \$	793 135 \$	9.3%
17%	86 911 \$	141 391 \$	62.7%
	189 269 \$	180 773 \$	-4.5%
	6 200 \$	6 700 \$	8.1%
	181 902 \$	199 768 \$	9.8%
SOUS-TOTAL	1 303 307 \$	1 439 376 \$	10.4%
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
	531 927 \$	560 205 \$	5.3%
	470 081 \$	495 423 \$	5.4%
13%	10 565 \$	9 184 \$	-13.1%
	7 520 \$	7 078 \$	-5.9%
	8 850 \$	18 000 \$	103.4%
SOUS-TOTAL	1 028 943 \$	1 089 890 \$	5.9%
TRANSPORT			
	1 212 827 \$	1 226 886 \$	1.2%
	740 812 \$	727 596 \$	-1.8%
25%	44 922 \$	46 241 \$	2.9%
	16 676 \$	46 995 \$	181.8%
	11 800 \$	12 554 \$	6.4%
	9 419 \$	9 980 \$	6.0%
SOUS-TOTAL	2 036 456 \$	2 070 252 \$	1.7%
HYGIÈNE DU MILIEU			
	334 516 \$	385 613 \$	15.3%
	315 531 \$	329 112 \$	4.3%
	357 313 \$	558 435 \$	56.3%
28%	206 061 \$	219 605 \$	6.6%
	521 168 \$	627 937 \$	20.5%
	152 135 \$	175 102 \$	15.1%
	31 375 \$	35 037 \$	11.7%
	27 988 \$	30 045 \$	7.3%
SOUS-TOTAL	1 946 087 \$	2 360 886 \$	21.3%
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE			
	38 477 \$	31 937 \$	-17.0%
1%	42 214 \$	33 093 \$	-21.6%
SOUS-TOTAL	80 691 \$	65 030 \$	-19.4%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT			
	123 364 \$	143 150 \$	16.0%
	247 693 \$	213 196 \$	-13.9%
8%	113 968 \$	94 746 \$	-16.9%
	83 000 \$	83 000 \$	100.0%
	84 880 \$	128 200 \$	51.0%

		Prévisions 2024	Prévisions 2025	Écart (%)
	SOUS-TOTAL	569 905 \$	662 292 \$	16.2%
	LOISIRS ET CULTURE			
	Centre communautaire (chalet Mont-Orignal)	39 980 \$	46 856 \$	17.2%
	Patinoire intérieure et extérieure	501 166 \$	534 337 \$	6.6%
	Piscine, plage et ports de plaisance	114 718 \$	76 618 \$	-33.2%
17%	Parcs, camp de jour, balle molle, planches à roulettes, soccer, tennis et bande cyclable	230 604 \$	265 284 \$	15.0%
	Animation loisirs et sports	32 200 \$	34 726 \$	7.8%
	Autres (administration loisirs)	176 076 \$	173 334 \$	-1.6%
	Centre communautaire (Centre des arts et de la culture)	89 427 \$	100 185 \$	12.0%
	Bibliothèque	98 398 \$	101 365 \$	3.0%
	Autres (administration activités culturelles)	83 646 \$	64 910 \$	-22.4%
	SOUS-TOTAL	1 366 215 \$	1 397 615 \$	2.3%
	FRAIS DE FINANCEMENT			
3%	Intérêts	246 870 \$	233 932 \$	-5.2%
	Autres frais	11 554 \$	10 786 \$	-6.6%
	SOUS-TOTAL	258 424 \$	244 718 \$	-5.3%
	TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 590 028 \$	9 330 059 \$	8.6%

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

		Prévisions 2024	Prévisions 2025	Écart (%)
-21%	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS	-1 655 203 \$	-1 718 989 \$	3.9%
0%	PRÊTS, PLACEMENTS LT ET PARTICIPATIONS	-15 000 \$	-10 000 \$	-33.3%
4%	REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME	323 200 \$	328 100 \$	1.5%
	AFFECTATIONS			
	Activités d'investissement	718 595 \$	496 795 \$	-30.9%
5%	Excédent de fonctionnement non affecté	-100 500 \$	-204 500 \$	103.5%
	Excédent de fonctionnement affecté	-22 000 \$	-89 500 \$	306.8%
	Réserves financières et fonds réservés	176 033 \$	177 901 \$	1.1%
	TOTAL DES AFFECTATIONS	772 128 \$	380 696 \$	-50.7%
100%	TOTAL DES CHARGES ET DE LA CONCILIATION À DES FINS FISCALES	8 015 153 \$	8 309 866 \$	3.7%



Lac-Etchemin

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Détail des projets	Travaux régie/contrat	Entretien Immo	Mode de financement				TOTAL
			2025	2026	2027	TOTAL	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Évaluation du contenu des bâtiments municipaux à des fins d'assurances et normes comptables	Contrat	x	25 000 \$				25 000 \$
Logiciel pour la gestion des actifs municipaux et relève de données	Contrat	x	10 000 \$				10 000 \$
SOUS-TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE			35 000 \$	- \$	- \$		35 000 \$



Lac-Etchemin

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS								
Détail des projets	Travaux régie/contrat	Entretien	Immo					
				2025	Mode de financement	2026	2027	TOTAL
SÉCURITÉ PUBLIQUE								
Achat d'une couverture pour les feux de voiture électrique						4 800 \$		4 800 \$
Achat de 2 tablettes pour système Survi-Véhiculaire		x		4 300 \$	1 et 7	4 300 \$		8 600 \$
Installation d'un thermopompe au bureau de la caserne						6 000 \$		6 000 \$
Réfection complète du stationnement de la caserne						30 000 \$		30 000 \$
Remplacement des 18 appareils respiratoires						180 000 \$		180 000 \$
Remplacement de boîtes de combat		x		2 600 \$	1 et 7	2 700 \$	2 800 \$	8 100 \$
Remplacement des casques de protection (26 au total)		x		1 300 \$	1 et 7	1 350 \$	1 400 \$	4 050 \$
Remplacement du bateau zodiac du service incendie						Montant à confirmer		- \$
Remplacement du défibrillateur						2 000 \$		2 000 \$
Tenues de combat et accessoires (3)		x		8 400 \$	1 et 7	5 700 \$	5 800 \$	19 900 \$
SOUS-TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE				16 600 \$		236 850 \$	10 000 \$	263 450 \$
TRANSPORT								
Achat d'un camion 10 roues avec équipements de déneigement et benne			x	400 000 \$	6			400 000 \$
Achat d'un camion 4x4						70 000 \$		70 000 \$
Achat d'un ensemble de feux de chantier		x		9 000 \$	1			9 000 \$
Achat d'un tracteur polyvalent avec équipements pour le service des travaux publics et des loisirs							150 000 \$	150 000 \$
Achat d'une niveleuse usagée						175 000 \$		175 000 \$
Achat d'une sableuse pour chargeur sur roues						10 000 \$		10 000 \$
Achat d'une scie à pavage						8 500 \$		8 500 \$
Achat de fourches pour chargeur sur roues		x		7 500 \$	1			7 500 \$
Achat et installation d'un système de caméra surveillance IP au garage municipal		x		3 700 \$	1			3 700 \$
Ajout d'éclairage dans la rue Maheux	Contrat		x	25 000 \$	1			25 000 \$
Aménagement de divisions en blocs de béton pour matériaux granulaires au garage						5 000 \$		5 000 \$
Calcium pour les rangs de gravier	Contrat	x		54 400 \$	1	56 000 \$	57 700 \$	168 100 \$
Construction d'une toiture au dessus des réservoirs de carburant au 298, rue Industrielle						8 500 \$		8 500 \$
Fauchage des fossés	Contrat	x		19 500 \$	1	20 000 \$	20 500 \$	60 000 \$
Fermeture d'une partie du fossé de la route du Sanctuaire et pavage (entre le 10 ^e et le 12 ^e Rang)						80 000 \$		80 000 \$
Installation d'une clôture autour du bassin de rétention dans le parc Industriel - phase 2						30 000 \$		30 000 \$
Lignage des rues et des rangs	Contrat	x		37 000 \$	1	10 000 \$	41 000 \$	88 000 \$
Lumières (4)						5 500 \$	5 500 \$	11 000 \$
Nivelage dans les rangs	Contrat	x		40 000 \$	1			40 000 \$
Pavage dans le secteur urbain (700 tn)	Contrat		x	100 100 \$	1	102 100 \$	104 100 \$	306 300 \$
Pavage dans les rangs (1 000 tn)	Contrat		x	143 000 \$	1 = 126 000 \$ 8 = 17 000 \$	175 000 \$	178 500 \$	496 500 \$
Pavage du stationnement du garage de la 1 ^{re} Avenue suite au déménagement du parc de planches à roulettes						133 000 \$		133 000 \$
Pavage et pose de bordures dans la rue Maheux						120 000 \$		120 000 \$
Peinture du chargeur sur roues Case 2018	Contrat	x		23 000 \$	1			23 000 \$
Peinture du chargeur sur roues Komatsu 2007	Régie	x		15 000 \$	1			15 000 \$
Rapiéçage des rues (70 tn)	Contrat	x		21 000 \$	1	21 500 \$	22 000 \$	64 500 \$
Réfection complète du trottoir de la 2 ^e Avenue et de la rue Giguère						600 000 \$		600 000 \$
Réfection de la rue Deblois (infrastructures sans pavage)						167 000 \$		167 000 \$
Réfection de la rue Deblois phase 2 (pavage)						56 000 \$		56 000 \$
Réfection de la rue Industrielle (pavage et pose de bordures)							315 000 \$	315 000 \$
Réfection des rues de la Sapinière, de la Colline et des Érables						350 000 \$		350 000 \$
Réfection d'un tronçon de 2 km dans le 12 ^e Rang (partie non pavée)			x	30 000 \$ pour la préparation des plans et devis par une firme d'ingénierie (conditionnel à l'obtention d'une aide financière gouvernementale)	4	1 400 000 \$ (conditionnel à l'obtention d'une aide financière gouvernementale)		1 430 000 \$

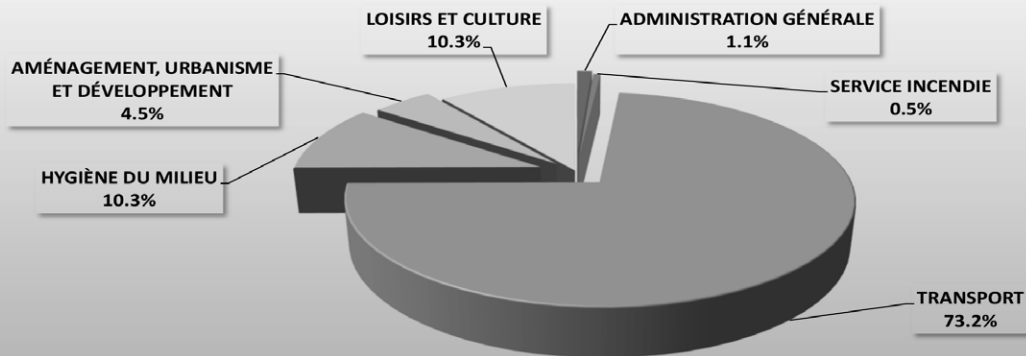
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS								
Détail des projets	Travaux régie/contrat	Entretien	Immo	2025	Mode de financement	2026	2027	TOTAL
				Remplacement de 5 ponceaux, décohésionnement et pavage dans la route des Sommeys	Contrat		x	1 096 500 \$
Renforcement des rangs (gravier)	Régie	x		32 000 \$	1	33 000 \$	34 000 \$	99 000 \$
Scellement de fissures dans les rues et les rangs	Contrat	x		10 000 \$	1			10 000 \$
Travaux d'infrastructures de voirie, d'aqueduc et d'égout pour l'ajout de deux (2) rues supplémentaires dans le parc Industriel - phase 2	Régie		x	200 000 \$	1 = 25 000 \$ 4 = 175 000 \$		750 000 \$	950 000 \$
SOUS-TOTAL TRANSPORT				2 266 700 \$		3 636 100 \$	1 678 300 \$	7 581 100 \$
HYGIÈNE DU MILIEU								
Achat et installation d'un sac "géobag" pour la vidange des boues de l'étang secteur Mont-Original		x		4 000 \$	1			4 000 \$
Achat et installation d'un système de caméra surveillance IP à l'écocentre		x		3 700 \$	1			3 700 \$
Ajout d'un débitmètre au réservoir secteur Station		x		6 000 \$	9			6 000 \$
Ajout d'un système de chauffage et contrôle d'humidité à l'usine de filtration	Contrat	x		20 000 \$	10			20 000 \$
Ajout de la télémétrie aux stations de pompage de la rue des Trembles et du Mont-Original	Contrat		x	30 000 \$	10			30 000 \$
Dégrilleur pour les étangs du secteur de l'ex-ville						625 000 \$		625 000 \$
Disposition des boues des étangs secteur de l'ex-ville	Régie	x		5 000 \$	1			5 000 \$
Peinture de la benne du camion Freightliner 2018 de collecte de matières résiduelles	Contrat	x		22 000 \$	3			22 000 \$
Reconditionnement de pompes (2) de stations de pompage (1 ^{re} Avenue et principale)		x		15 000 \$	1	25 000 \$		40 000 \$
Réfection de la rue Gagnon (conduites d'aqueduc et d'égout, pavage et pose des bordures)						1 900 000 \$		1 900 000 \$
Réfection de la toiture de la station de pompage de la rue des Trembles		x		3 000 \$	1			3 000 \$
Travaux de recherche et réparation de branchements d'égout inversés		x		10 000 \$	1	10 000 \$	10 000 \$	30 000 \$
Quote-part à la MRC des Etchemins pour le financement des travaux de réfection du Centre de traitement des boues à la Station		x		200 000 \$	10			200 000 \$
SOUS-TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU				318 700 \$		2 560 000 \$	10 000 \$	2 888 700 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT								
Achat et installation d'un panneau publicitaire lumineux	Contrat		x	50 000 \$	4 = 10 000 \$ 15 = 40 000 \$			50 000 \$
Aménagement Coeurs Villageois		x		90 800 \$	1 = 33 800 \$ 4 = 50 000 \$ 16 = 7 000 \$			90 800 \$
Nouveaux oriflammes						5 000 \$		5 000 \$
SOUS-TOTAL AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT				140 800 \$		5 000 \$	- \$	145 800 \$
LOISIRS ET CULTURE								
Aréna								
Achat d'un outil pour le remplacement du couteau de conditionneur de la surfaceuse		x		3 800 \$	1			3 800 \$
Achat et installation d'un système de caméra surveillance IP						7 000 \$		7 000 \$
Ajout d'un système de rideau en velours pour séparation de la salle à l'aréna						10 200 \$		10 200 \$
Asphalte de la partie avant - phases #2 rue Ferland						45 000 \$		45 000 \$
Changement des gardes de protection de la tour d'eau						28 000 \$		28 000 \$
Changement du chronomètre						23 000 \$		23 000 \$
Changement du panneau de contrôle du système incendie						18 000 \$		18 000 \$
Changement du système de son						35 000 \$		35 000 \$
Mise aux normes de l'ascenseur à l'aréna							6 000 \$	6 000 \$
Nettoyage du système de ventilation							16 000 \$	16 000 \$
Peinture des murs intérieurs						18 000 \$		18 000 \$
Réfection d'une partie du plancher de la section de la resurfaçuse						10 000 \$		10 000 \$
Réfection de la dalle de béton de la patinoire						1 318 000 \$		1 318 000 \$
Chalet du Mont-Original								
Peinture du bâtiment à l'extérieur incluant les galeries						53 000 \$		53 000 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS								
Détail des projets	Travaux régie/contrat	Entretien	Immo	2025		2026	2027	TOTAL
					Mode de financement			
Réparations diverses (galerie avant, toiture, entrées et stationnement)						15 000 \$	15 000 \$	30 000 \$
Centre des arts et de la culture								
Abri d'hiver de la galerie avant						5 000 \$		5 000 \$
Achat et installation d'un système de caméra surveillance IP						3 800 \$		3 800 \$
Agrandissement du stationnement et reconfiguration de certaines bordures						100 000 \$		100 000 \$
Ensemble de caisses de son		x		8 000 \$	1			8 000 \$
Projecteur pour fond de scène et écran							12 000 \$	12 000 \$
Rail et rideaux de scène							17 000 \$	17 000 \$
Réfection de l'escalier de béton à l'avant	Contrat	x		12 000 \$	4			12 000 \$
Renouvellement du système de télémétrie pour le chauffage et l'éclairage		x		3 500 \$	1			3 500 \$
Système d'éclairage de la scène - phase #2							23 000 \$	23 000 \$
Parcs, camp de jour, terrains sportifs, garage loisirs et club nautique								
Achat de 3 abris pliants en aluminium 10 pi x 10 pi		x		9 300 \$	1 = 3 000 \$ 16 = 6 300 \$			9 300 \$
Achat d'un chariot correcteur de terrain						6 200 \$		6 200 \$
Achat d'un filet protecteur et de poteaux au champs extérieur au terrain de balle						9 000 \$		9 000 \$
Achat d'une cage pour lance balle au terrain de balle						11 000 \$		11 000 \$
Achat et aménagement de bancs extérieurs à l'aréna pour le camp de jour						6 000 \$		6 000 \$
Achat et installation d'un abri permanent au terrain de balle						8 500 \$		8 500 \$
Achat et installation d'un système de caméra surveillance IP au club nautique						3 700 \$		3 700 \$
Aménagement d'un abri à l'arrière du garage des loisirs						23 000 \$		23 000 \$
Aménagement de 2 terrains de tennis, pickleball, volleyball de plage et basketball	Régie		x	250 000 \$	1 = 25 000 \$ 2 = 200 000 \$ 12 = 25 000 \$	350 000 \$		600 000 \$
Aménagement de 3 terrains de pétanque au parc du Ruisseau	Régie	x		4 000 \$	1			4 000 \$
Bloc sanitaire et entrepôt au terrain multisports						175 000 \$		175 000 \$
Parc du Boisé - phase 1						10 000 \$		10 000 \$
Réparation de l'entrée du garage des loisirs (drainage)						20 000 \$		20 000 \$
Réparations et entretien divers au club nautique (station de lavage, quais, cour et escaliers)		x		27 200 \$	1			27 200 \$
SOUS-TOTAL LOISIRS ET CULTURE				317 800 \$		2 311 400 \$	89 000 \$	2 718 200 \$
TOTAL				3 095 600 \$		8 749 350 \$	1 787 300 \$	13 632 250 \$

Mode de financement :

- Fonds général
- Fonds de roulement
- Excédent accumulé affecté matières résiduelles
- Excédent accumulé non affecté
- Programme Aide à la voirie locale - volet Redressement
- Règlement d'emprunt
- Entente délégation de pouvoir du service incendie avec la Municipalité de Saint-Luc
- Programme d'aide à la voirie locale - Volet PPA
- Réserve financière réseau d'aqueduc secteur Station
- Programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ 2024-2028)
- Programme d'infrastructure municipale en eau (PRIMEAU)
- Programme Nouveaux-Horizons pour les aînés (PNHA)
- Contribution Plan de relance - MRC des Etchemins
- Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (PSISR)
- Politique de soutien aux projets structurants de la MRC des Etchemins (PSPS)
- Participation du milieu
- Fonds réservés parcs et espaces verts

Programme triennal d'immobilisations - Année 2025





Lac-Etchemin

Calcul taxes municipales

Taux foncier 2024 : 0.81 \$/100
 Taux foncier 2025 : 0.839 \$/100
 Écart de 0.029 \$/100 3.6 %

Augmentation moyenne de 2.74 %

TAXES MUNICIPALES MAISON MOYENNE (SECTEUR EX-VILLE DE LAC-ETCHEMIN)					Représentation sectorielle	
	ÉVALUATION		TAUX	2024	2025	± 41%
	2024	2025				
Taux base 2024	169 846 \$		0.628 \$	1 066.63 \$		
Taux base 2025		169 846 \$	0.655 \$		1 112.49 \$	
Taux Sûreté du Québec 2024	169 846 \$		0.095 \$	161.35 \$		
Taux Sûreté du Québec 2025		169 846 \$	0.099 \$		168.15 \$	
Taux service dette 2024	169 846 \$		0.087 \$	147.77 \$		
Taux service dette 2025		169 846 \$	0.085 \$		144.37 \$	
Aqueduc				266.00 \$	256.00 \$	-4%
Égout/assainissement				151.00 \$	129.00 \$	-15%
Recyclage				39.00 \$	37.00 \$	-5%
Ordures ménagères				141.00 \$	161.00 \$	14%
TOTAL :				1 972.75 \$	2 008.01 \$	
ÉCART :		0.0%		1.8%	35.26 \$	

TAXES MUNICIPALES MAISON MOYENNE (SECTEUR EX-PAROISSE-STATION)					Représentation sectorielle	
	ÉVALUATION		TAUX	2024	2025	± 5%
	2024	2025				
Taux base 2024	121 647 \$		0.628 \$	763.94 \$		
Taux base 2025		121 647 \$	0.655 \$		796.79 \$	
Taux Sûreté du Québec 2024	121 647 \$		0.095 \$	115.56 \$		
Taux Sûreté du Québec 2025		121 647 \$	0.099 \$		120.43 \$	
Taux service dette 2024	121 647 \$		0.087 \$	105.83 \$		
Taux service dette 2025		121 647 \$	0.085 \$		103.40 \$	
Aqueduc				186.00 \$	192.00 \$	3%
Aqueduc - réserve				25.00 \$	25.00 \$	
Égout/assainissement				81.00 \$	76.00 \$	-6%
Recyclage				39.00 \$	37.00 \$	-5%
Ordures ménagères				141.00 \$	161.00 \$	14%
TOTAL :				1 457.34 \$	1 511.62 \$	
ÉCART :		0.0%		3.7%	54.28 \$	

TAXES MUNICIPALES MAISON MOYENNE (SECTEUR EX-PAROISSE SAUF RIVERAIN)					Représentation sectorielle	
	ÉVALUATION		TAUX	2024	2025	± 37%
	2024	2025				
Taux base 2024	165 485 \$		0.628 \$	1 039.25 \$		
Taux base 2025		165 485 \$	0.655 \$		1 083.93 \$	
Taux Sûreté du Québec 2024	165 485 \$		0.095 \$	157.21 \$		
Taux Sûreté du Québec 2025		165 485 \$	0.099 \$		163.83 \$	
Taux service dette 2024	165 485 \$		0.087 \$	143.97 \$		
Taux service dette 2025		165 485 \$	0.085 \$		140.66 \$	
Égout/assainissement				99.00 \$	83.00 \$	-16%
Recyclage				39.00 \$	37.00 \$	-5%
Ordures ménagères				141.00 \$	161.00 \$	14%
TOTAL :				1 619.43 \$	1 669.42 \$	
ÉCART :		0.0%		3.1%	49.99 \$	

TAXES MUNICIPALES MAISON MOYENNE (RIVERAIN LAC ETCHEMIN)					Représentation sectorielle	
	ÉVALUATION		TAUX	2024	2025	± 12%
	2024	2025				
Taux base 2024	386 001 \$		0.628 \$	2 424.09 \$		
Taux base 2025		386 001 \$	0.655 \$		2 528.31 \$	
Taux Sûreté du Québec 2024	386 001 \$		0.095 \$	366.70 \$		
Taux Sûreté du Québec 2025		386 001 \$	0.099 \$		382.14 \$	
Taux service dette 2024	386 001 \$		0.087 \$	335.82 \$		
Taux service dette 2025		386 001 \$	0.085 \$		328.10 \$	
Égout/assainissement				99.00 \$	83.00 \$	-16%
Recyclage				39.00 \$	37.00 \$	-5%
Ordures ménagères				141.00 \$	161.00 \$	14%
TOTAL :				3 405.61 \$	3 519.55 \$	
ÉCART :		0.0%		3.3%	113.94 \$	

TAXES MUNICIPALES MAISON MOYENNE (SECTEUR LAC RAQUETTE)					Représentation sectorielle	
	ÉVALUATION		TAUX	2024	2025	± 2%
	2024	2025				
Taux base 2024	269 804 \$		0.628 \$	1 694.37 \$		
Taux base 2025		269 804 \$	0.655 \$		1 767.22 \$	
Taux Sûreté du Québec 2024	269 804 \$		0.095 \$	256.31 \$		
Taux Sûreté du Québec 2025		269 804 \$	0.099 \$		267.11 \$	
Taux service dette 2024	269 804 \$		0.087 \$	234.73 \$		
Taux service dette 2025		269 804 \$	0.085 \$		229.33 \$	
Égout/assainissement				99.00 \$	83.00 \$	-16%
Recyclage				39.00 \$	37.00 \$	-5%
Ordures ménagères				141.00 \$	161.00 \$	14%
TOTAL :				2 464.41 \$	2 544.66 \$	
ÉCART :		0.0%		3.3%	80.24 \$	

TAXES MUNICIPALES MAISON MOYENNE (SECTEUR MONT-ORIGINAL)					Représentation sectorielle	
	ÉVALUATION		TAUX	2024	2025	± 3%
	2024	2025				
Taux base 2024	180 859 \$		0.628 \$	1 135.79 \$		
Taux base 2025		180 859 \$	0.655 \$		1 184.63 \$	
Taux Sûreté du Québec 2024	180 859 \$		0.095 \$	171.82 \$		
Taux Sûreté du Québec 2025		180 859 \$	0.099 \$		179.05 \$	
Taux service dette 2024	180 859 \$		0.087 \$	157.35 \$		
Taux service dette 2025		180 859 \$	0.085 \$		153.73 \$	
Égout/assainissement				221.00 \$	283.00 \$	28%
Recyclage				39.00 \$	37.00 \$	-5%
Ordures ménagères				141.00 \$	161.00 \$	14%
TOTAL :				1 865.96 \$	1 998.41 \$	
ÉCART :		0.0%		7.1%	132.45 \$	

Taxe d'affaires = 3.92 \$/100\$ d'évaluation locative



Mot du DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le CONSEIL VOUS INFORME



Patrick Lachance,
Directeur général /
Greffier trésorier

PRINCIPALES RÉSOLUTIONS DÉCEMBRE 2024

- Confirmation annuelle du dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil municipal.
- Confirmation annuelle du dépôt de la déclaration relative aux apparentées et aux opérations interentités pour l'année 2025 des membres du Conseil municipal et de certains gestionnaires.
- Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2025.
- Avis de motion - Règlement sur les immeubles industriels municipaux pour l'année 2025.
- Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 237-2024 sur les immeubles industriels municipaux pour l'année 2025.
- Adoption du règlement numéro 238-2024 relatif à la régie interne du Conseil municipal.
- Adjudication du contrat pour les services des analyses de l'eau potable et des eaux usées pour l'année 2025.
- Adoption du règlement numéro 239-2024 concernant la rétention des eaux pluviales.
- Adjudication du contrat pour la mise à jour du rapport d'analyse de vulnérabilité de la source d'eau potable de l'ex-Ville.
- Demande de dérogation mineure no. 2024-164 - Mme Marthe Caouette sur le lot numéro 3 603 044, situé au futur 1103, route 277, zone 102-CH, à Lac-Etchemin
- Confirmation de mandats et nominations - Membres du comité de suivi de la Politique familiale et des aînés.
- Confirmation et acceptation - Engagement de

la responsable du camp de jour - Saison 2025.

- Motion de félicitations - Comité d'embellissement de Lac-Etchemin - 2024.
- Motion de félicitations - M. Benoit Leclerc, organisateur du Méga rallye familial.

PRINCIPALES RÉSOLUTIONS JANVIER 2025

- Autorisation des versements prévus - Abonnements, cotisations et contrats annuels - exercice financier 2025.
- Autorisation des versements prévus Contributions diverses et liste des dépenses incompressibles exercice financier 2025.
- Adoption du règlement numéro 237-2024 sur les immeubles industriels municipaux pour l'année 2025.
- Dépôt par la direction générale du rapport de suivi de la disposition des actifs de la municipalité pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.
- Congé de loyer du bâtiment d'accueil au 158, rang du Mont-Orignal (chalet principal et stationnement) hiver 2025.
- Directive sur l'utilisation d'une autre langue que le français.
- Mandat à la MRC des Etchemins - Arrangements de taxes municipales et autres tarifications.
- Autorisation - emprunt d'un montant maximal de 800 000\$ au fonds de roulement de la municipalité pour payer ses dépenses courantes en attendant la réception de revenus de transferts des gouvernements - janvier à décembre 2025.
- Formation d'un Comité patronal de négociation pour le renouvellement de la conven-

tion collective des employés municipaux.

- Autorisation de signatures pour la vente du terrain et le bâtiment servant de refuge pour le ski de fonds du Mont-Orignal situé sur le rang du Mont-Orignal à Lac-Etchemin.
- Demande de subvention auprès du MTDM dans le cadre du "PAVL - Volet - Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) - Année 2025".
- Demande de dérogation mineure no. 2024-165 - M. Maxime Richer et Mme Eva Boulais sur les lots numéros 6 375 997 et 6 616 657.
- Demande de dérogation mineure no. 2024-166 - Municipalité de Lac-Etchemin, lot numéro 3 333 597, situé au 158, rang du Mont-Orignal, zone 112-F, à Lac-Etchemin.
- Dépôt du rapport mensuel sommaire des permis de construction et de rénovation pour le mois de décembre 2024 et du rapport comparatif.
- Adoption finale règlement OMNIBUS NO 236-2024 ayant pour but d'amender différents règlements d'urbanisme.
- Motion de Félicitations M. Jean Turmel.

Soirée reconnaissance des employé(e)s de la Municipalité de Lac-Etchemin 2024.

La Municipalité de Lac-Etchemin a tenu samedi le 14 décembre 2024 au Centre des arts et de la culture sa soirée hommage et reconnaissance pour les employés et les pompiers. Cette activité annuelle visait à souligner et à reconnaître plus particulièrement les années d'ancienneté de cinq (5) employés et huit pompiers (8) de la municipalité ainsi que 2 départs à la retraite.



5 ans :
Maryse Fortier, Technicienne en bureautique

10 ans :
Amélie Richard, Technicienne en administration

20 ans :
Michel Ruel, Opérateur Assainissement des Eaux

20 ans :
Jude Émond, Directeur des loisirs, culture et vie communautaire

35 ans :
Linda St-Hilaire, Adjointe administrative

2 départs à la retraite :

Sylvain Poulin,
Directeur Sécurité Incendie

Sylvain Marcoux,
Opérateur machinerie lourde

Pompiers :

10 ans :
Steeve Pépin

15 ans :
Sébastien Beaudoin

20 ans :
Remise Médaille Lieutenant-Gouverneur
Luc Laflamme

30 ans :
Dann Jacques, Steeve Pouliot

45 ans :
Ghislain Ferland, Denis Ouellet et Sylvain Poulin

Reconnaissance





SERVICES MUNICIPAUX

La campagne de sensibilisation sur la sécurité des piscines résidentielles est de retour : VOICI COMMENT VOUS POUVEZ Y PRENDRE PART!

Québec 

Votre  gouvernement



Luc Laflamme,
Urbanisme



À nouveau cette année, le gouvernement du Québec multiplie ses efforts de sensibilisation sur l'importance de sécuriser les piscines résidentielles, qui constituent un risque important de noyade chez les jeunes enfants. À l'approche de la saison estivale, il s'avère donc essentiel d'informer les propriétaires sur les règles à res-

pecter en vertu du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.

Rappelons que, selon le Règlement, les propriétaires de piscines résidentielles installées avant novembre 2010 ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour mettre aux normes leur instal-

lation. Toutes les autres doivent déjà être conformes aux règles.

www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/s-3.1.02,%20r.%201

Nous tenons à préciser que tous les propriétaires dont les piscines ont été installées avant 2010 recevront la visite de l'inspecteur municipal au cours de l'été 2025, et ce, afin de s'assurer que les corrections nécessaires sont ou seront effectuées dans le but de se conformer aux nouvelles normes relatives au règlement.

Vous prévoyez des travaux, n'oubliez pas votre demande de permis



Un permis est nécessaire pour toute opération cadastrale.

Un permis est nécessaire pour tout projet de construction, de transformation, d'agrandissement ou d'addition de bâtiments.

Cas d'exception :

Un permis ou un certificat d'autorisation **n'est pas nécessaire** pour tous travaux de rénovation n'ayant pas d'incidence sur la structure, la vocation du bâtiment, la superficie au sol et la superficie de plancher, **lorsque le coût de la main-d'oeuvre n'excède pas un montant total de 7 500 \$**. De plus, il n'est plus nécessaire de demander un permis pour **remplacer le revêtement de la toiture si celui-ci est de**

même nature.

Les travaux suivants ne sont pas réputés avoir une incidence sur la structure :

- Remplacement de porte ou de fenêtre (dans la même ouverture);
- Réfection de la galerie ou du patio (même dimension);
- Remplacement du revêtement de plancher.

Il est de votre responsabilité de vous conformer à la réglementation d'urbanisme. En cas de doute sur la nécessité ou non d'un permis ou certificat, le service d'urbanisme se fera un plaisir de vous informer.

Nous vous invitons également à consulter no-

tre site Internet pour plus d'informations ou pour faire votre demande en ligne.

[Demande de permis - Municipalité de Lac-Etchemin](#)



DÉVOILEMENT DES RÉSULTATS DE LA CLASSIFICATION 2024 DES FLEURONS DU QUÉBEC

LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN REÇOIT 4 FLEURONS !

La Corporation des Fleurons du Québec procédait jeudi le 21 novembre au 19^e dévoilement de la classification horticole des municipalités évaluées en 2024 lors d'une soirée riche en émotions tenue à la Salle Théâtre La Scène de Saint-Hyacinthe. Plus de 200 élus et représentants municipaux étaient sur place pour recevoir leur attestation officielle des mains de la présidente des Fleurons, Mme Mélanie Villeneuve.

Des 98 municipalités évaluées cette année, 18 ont obtenu un fleuron de plus et la vaste majorité a progressé dans la grille de classification. La Municipalité de Lac-Etchemin a su conserver ses 4 fleurons grâce à ses efforts constants au cours des trois dernières années; félicitations!

La Corporation des Fleurons tient à souligner les nombreux efforts consentis par la Municipalité de Lac-Etchemin, son comité d'embellissement et ses bénévoles pour embellir durablement le milieu et la qualité de vie de leurs citoyens.

Rappelons que les fleurons sont décernés pour une période de trois ans et sont assortis d'un rapport d'évaluation professionnelle suggérant des pistes d'amélioration afin de poursuivre la bonification du verdissement municipal. Les classificateurs visitent 60 % du territoire de chaque municipalité et évaluent tous les lieux à la vue du public incluant les sites publics, institu-

tionnels, commerciaux et privés. Les initiatives de développement durable (compostage, jardin communautaire, conservation du patrimoine arboricole, etc.) sont également comptabilisées.

Actuellement, 40 % des Québécois résident dans une municipalité ayant obtenu des fleurons. En 2024, elles sont 318, dans toutes les régions du Québec, à les afficher fièrement! Une démonstration de l'intérêt grandissant des collectivités à verdier, embellir et améliorer leur environnement.

Pour découvrir les résultats des municipalités en images, consultez la brochure de la 19^e édition de classification horticole des Fleurons du Québec disponible sur le site Internet www.fleuronsduquebec.com.



Quoi mettre, ou ne pas mettre, dans le bac de récupération ?

Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

SAVIEZ-VOUS ?

- Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle.
- Un emballage sert à transporter facilement un produit.
- Les contenants et emballages en plastique dégradables ne vont pas dans le bac. Il contaminent les autres matières recyclables.

EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- ✓ Contenant de produit d'entretien ménager
- ✓ Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- ✓ Boîte de carton
- ✓ Assiette et papier d'aluminium
- ✓ Emballage de mets à emporter et préparés

EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journal et circulaire
- ✓ Enveloppe
- ✓ Feuille de papier
- ✓ Cahier

LES EXCEPTIONS

- Aérosols et emballages de protection en polystyrène : les apporter au point de dépôt de votre municipalité, si un tel lieu existe et si accepté. Se renseigner auprès de votre municipalité.



BONS COUPS

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les couvercles des pots et contenants – sauf pour les petits bouchons.
- Séparer les matières composant l'emballage (ex. : sac de céréales dans une boîte).
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- Défaire et plier vos boîtes de carton.

NE PAS METTRE DANS LE BAC

- × Pile
- × Seringue
- × Boyau d'arrosage
- × Chaise de jardin
- × Jouet
- × Casserole
- × Vêtement et tissu

BESOIN DE PLUS D'INFOS SUR LE BAC ?

CONSULTEZ
BACIMPACT.CA





SÉCURITÉ PUBLIQUE

FOYER INTÉRIEUR, CENDRES ET RAMONAGE



Installation

Il est recommandé que l'installation d'un appareil de chauffage à combustible solide soit réalisée par une entreprise spécialisée, membre de l'Association des professionnels du chauffage (APC).

N'oubliez pas que la présence d'avertisseur de fumée est obligatoire dans tous les bâtiments.

Cendres de foyer

- Les cendres doivent être déposées dans une chaudière en métal munie d'un couvercle métallique.
- L'utilisation d'un contenant en plastique ou d'un sac est à bannir.
- Les cendres peuvent demeurer chaudes jusqu'à 7 jours après la fin d'un feu, veuillez

- donc être patient avant de vous en départir.
- Ne pas déposer les chaudières sur une surface combustible à l'extérieur afin d'éviter de créer un feu de galerie.
 - Ramonage des cheminées.
 - Vous devez faire inspecter votre cheminée une fois par année et la faire ramoner si nécessaire.
 - L'accumulation de crésote est responsable de nombreux incendies, le ramonage de la cheminée au début de l'automne est donc une excellente habitude.
 - Si votre appareil de chauffage au bois est utilisé régulièrement, il serait prudent de faire un autre ramonage vers les mois de janvier ou de février.

Qu'est-ce que la crésote ?

La crésote est un résidu inflammable qui se dépose sur les parois de la cheminée. Vous pouvez limiter sa production en brûlant seulement du bois sec. Il ne faut pas brûler les déchets qui sont en plastique, en bois peint ou traité ou s'ils contiennent de la colle comme les panneaux de contreplaqué ou d'aggloméré. Leur combustion libère des produits chimiques toxiques qui contribuent à l'accumulation de crésote.

Une accumulation de 3 mm de crésote sur les



Frédéric Fortin
Directeur service incendie
Technicien en
prévention incendie



parois d'une cheminée est un signe précurseur d'un feu de cheminée.

Danger lié au monoxyde de carbone

Le mauvais fonctionnement d'un foyer peut causer l'émission de monoxyde de carbone. Il est obligatoire d'installer un avertisseur de monoxyde de carbone à chaque bâtiment muni d'un foyer au bois.



URGENT!
NOUS AVONS
BESOIN DE VOUS

CHAUFFEURS ACCOMPAGNEURS BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

ASSURER UN ACCOMPAGNEMENT AINSI QU'UNE PRÉSENCE
POUR LES RENDEZ-VOUS MÉDICAUX DES AÎNÉS
ET DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE DES ETCHEMINS

Accompagnement de courte, moyenne et longue distance

Rendez-vous médicaux et psychosociaux

Compensation pour l'utilisation de votre voiture





Vous êtes disponibles quelques heures par mois? Pour information 418 383-5252 poste 2 www.nouvelessor.org



IMPÔT 2024

DOCUMENTS REQUIS:

- Vos relevés fédéral et provincial
- Vos reçus (Ex: médicaments)
- Si propriétaire : compte de taxes municipales
- Si locataire : Relevé 31
- Aux personnes de 70 ans et plus : Coût de votre loyer en 2024 et/ou factures pour maintien à domicile

Pour information :
Audrey Lemay
418 383-5252 poste 1

NOUVEL ESSOR PEUT VOUS AIDER!

Votre revenu pour 2024 était peu élevé :
Personne seule : 35 000 \$ maximum
Couple : 45 000 \$ maximum

Pour bénéficier de ce service GRATUIT

APPORTEZ VOS PAPIERS
De 8 h 30 à midi et de 13 h à 15 h 30

- LAC-ETCHEMIN - VENDREDI 7 MARS
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
208, 2e Avenue
- SAINTE-JUSTINE- VENDREDI 14 MARS
NOUVEL ESSOR (au sous-sol, porte de côté)
191, rue Langevin
- SAINT-PROSPER - VENDREDI 21 MARS
CENTRE RÉCRÉATIF DES JARDINS (salle SBC sud)
2275, 25e Avenue



AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE



Le monoxyde de carbone est un gaz qui a des effets néfastes sur la santé et peut entraîner la mort. Il est inodore, incolore et insipide (sans goût). Il se dégage lorsque des appareils brûlent un combustible comme le propane, l'éthanol, le bois, le mazout, etc.

La gravité d'une intoxication au monoxyde de carbone dépend :

- De la concentration présente dans l'air;
- Du temps d'exposition;
- De la sensibilité de la personne aux effets de ce gaz et de son état de santé général.

Les symptômes et les conséquences d'une intoxication sont :

- La nausée (intoxication modérée);
- Le mal de tête (intoxication modérée);
- La fatigue (intoxication modérée);
- La perte de conscience (intoxication grave);
- Le décès (intoxication grave).

En cas de doute d'une intoxication au monoxyde de carbone ou si l'avertisseur de monoxyde émet un signal :

- Évacuez rapidement les lieux;
- Composez le 911.

Il est donc important, pour votre sécurité, de disposer d'un avertisseur de monoxyde de carbone s'il y a lieu.

Saviez-vous que :

Un avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone, seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut vous alerter de sa présence.

Installation

Un avertisseur de monoxyde de carbone doit être installé dans un logement, à chaque étage où se trouve une chambre à coucher. Ils peuvent être

installés autant au niveau du sol que du plafond. Cependant, il est nécessaire qu'ils soient installés près des chambres à coucher.

En aucun temps, l'avertisseur de monoxyde de carbone ne doit être installé à l'intérieur d'un garage.

Entretien

Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement de votre avertisseur en appuyant sur le bouton d'essai une fois par mois. Un signal sonore doit se faire entendre.

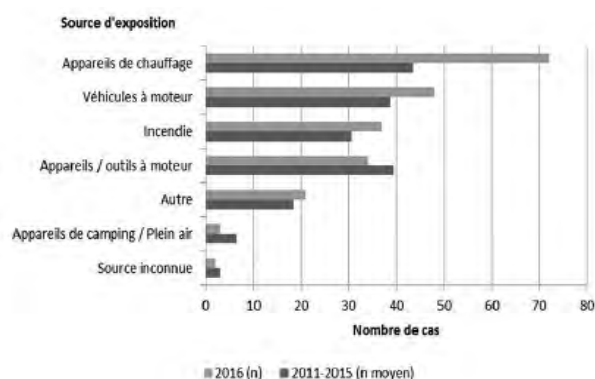
S'il est à pile, remplacez celle-ci tous les six mois.

Les avertisseurs ont une durée de vie limitée. Respectez la date de remplacement indiquée par le fabricant.

De plus, voici d'autres précautions à prendre :

- Utilisez les appareils à moteur utilisant un combustible, comme de l'essence ou du propane, uniquement à l'extérieur, jamais à l'intérieur.
- Respectez les règles d'entretien et de sécurité. Par exemple, faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année, au printemps ou à l'automne et assurez-vous également qu'elle ne soit pas obstruée et qu'elle ne présente pas de fuites.
- Faites appel à du personnel qualifié si vous ne possédez pas les compétences pour entretenir vos équipements et vos véhicules.

Figure 1 - Cas de MADO d'origine chimique associées à une exposition environnementale accidentelle au monoxyde de carbone selon la source d'exposition, Québec, 2016 et moyenne 2011-2015



Souignons la Saint-Valentin !

Présentation du film « Chocolat »

Mettant en vedette Juliette Binoche et Johnny Depp

GRATUIT -Le vendredi 14 février 2025 dès 11 h

Dîner partage de petites bouchées. Chacun apporte un petit quelque chose.

Places limitées-Très petite salle.

À Nouvel Essor (entrée en avant) au 191, rue Langevin. Sainte-Justine

Inscription obligatoire

Élisabeth Dubé : 418-383-5252 poste 5





ORGANISMES COMMUNAUTAIRES



La bibliothèque l'élan vous informe

Invitation à consulter la page Facebook de la bibliothèque

La bibliothèque l'Élan met à jour sur sa page Facebook tous les nouveaux documents acquis. Vous pouvez également y trouver des messages importants, concours et thématique concernant la bibliothèque.

Il est possible de nous écrire par Messenger afin d'effectuer un renouvellement, une résér-

vation ou pour toutes autres questions.

Concours de Noël

Nous avons eu 149 participants à notre concours de Noël.

Félicitations aux gagnants;

- Mathis Fournier
- Céleste Neault
- Lionel Parent
- Darlène Pouliot
- Brandon Beauoin
- William Moreau
- Maxence Laprise
- Tiarelle Parent
- Antoine Leblond
- Henri Crépeau
- Sarah Lachance
- Pierre-Adrien Bosquart



Claudia Fortin
Responsable
de la bibliothèque

Échange de biens culturels le 10 mars

Lundi le 10 mars 2025, le tiers des biens culturels du Réseau BIBLIO sera renouvelé. Plus de 1 000 documents vont être échangés. Ces nouveaux documents sont marqués par un petit point jaune.



Le Comité d'embellissement VOUS INFORME...

Bon début d'année 2025, c'est avec beaucoup de détermination et d'enthousiasme que nous entamons cette nouvelle année. Nous avons encore beaucoup de projets à peaufiner et certains à développer afin de dynamiser davantage nos plates-bandes, mettre plus de couleurs, ajouter des plantes qui fleurissent à différents moments et inclure des éléments décoratifs.

L'an passé, nous avons travaillé les bases des différentes enseignes de la municipalité et nous allons poursuivre ce travail cette année. De plus, nous allons solliciter la participation des commerces et autres organismes afin qu'ils aménagent la base de leurs enseignes par des arbustes, des plates-bandes ou encore des pots de fleurs. Nous vous reviendrons plus tard avec les détails concernant cette demande. L'objectif poursuivi

est toujours d'embellir et de revitaliser notre milieu de vie.

Nous profitons de l'occasion pour remercier M. Éric Guenette pour son travail avec le comité, il a su jouer un rôle de leader tout en étant très à l'écoute de nos projets et de nos demandes. Merci beaucoup et nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

En terminant, si vous souhaitez vous joindre à notre comité, vous êtes les bienvenus et n'hésitez pas à communiquer avec les membres du CELE ou encore à donner votre nom à la municipalité.

Cervaise Turmel
Comité d'Embellissement de Lac-Échemin

Changement d'heure



On avance l'heure

DANS LA NUIT DU 8 AU 9 MARS

*** Le changement d'heure est l'occasion de changer les piles de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone ***



ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

La relâche Moulin La Lorraine

pour les 8 à 12 ans

TECHNIQUES MIXTES

4 mars de 9h30 à 12h

Atelier animé par Nadia Berghella

Initiation à la peinture acrylique, collage et pochoir sur canevas.



PAPIER MÂCHÉ APPRIVOISÉ

5 mars de 9h30 à 12h

Atelier animé par Stéphane Corriveau
Fabrication d'un masque amusant par collage et modelage de bandes-lettres.



LINOGRAVURE

6 mars de 9h30 à 12h

Atelier animé par Stéphane Corriveau
Initiation à un procédé d'impression et gravure sur plaque.



7 \$ par atelier ou
GRATUIT pour les amis du Moulin
**Les places sont limitées,
inscris-toi maintenant !**

Nous vous invitons à vous inscrire par téléphone ou en ligne <https://www.moulinlalorraine.ca/relache/>

Le Moulin sera prêt à vous accueillir dès le 16 mars avec de nouvelles expositions et une nouvelle programmation. Pour devenir Ami du Moulin en 2025 et connaître tous les avantages, consultez le site web ou communiquer avec nous par téléphone.

Moulin La Lorraine,
1286 Route 277, Lac-Etchemin
* Téléphone 418-625-4400

Surveillez notre calendrier d'activités sur notre page Facebook et notre site web

Site WEB FACEBOOK

Nous sommes un organisme communautaire Famille qui a pour mission de soutenir les familles dans l'apprentissage et l'exercice de leur rôle parental tout en favorisant le développement global de l'enfant.

PÉRINATAL

- Ateliers prénataux
- Portathèque
- SOS Doudou
- Groupe BB
- Prêt de couches lavables
- Café allaitement

PETITE ENFANCE

- Trousse en balade
- Moi comme parent
- Halte-garderie

POUR LA FAMILLE

- Jouons en famille
- Friperie
- Forêt enchantée
- Clinique pédiatrique
- Atelier de cuisine
- couture-tricot
- Accompagnement
- Jardin communautaire

Lac-Etchemin: 319, Rue du Sanatorium
Saint-Prospér: 1865-B, 20 ième Avenue
418-625-2223
parentaïme@parentaïme.ca
www.parentaïme.com

Événement
INSPIRANT

26 FÉVRIER

85\$ TAXES ET FRAIS DE SERVICES INCLUS

SOUPER-CONFÉRENCE
L'IMPORTANCE DE JOUER VOTRE RÔLE

DAVE MORISSETTE

COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL DE SAINTE-CLAIRE

**SADCBE.QC.CA/
EVENEMENT-INSPIRANT**

SADC
BELLECHASSE-ETCHEMINS

Développement économique Canada pour les régions du Québec
appui financier de SADC



LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS UNE ACTIVITÉ D'ACCUEIL RÉUSSIE POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS



Le Comité de suivi de la Politique familiale et des aînés a tenu son activité annuelle d'accueil des nouveaux arrivants le 21 novembre dernier au Centre des arts et de la culture de Lac-Etchemin. Sous la formule d'un 5 à 7 buffet froid, les nouveaux arrivants et les invités ont pu discuter dans une ambiance agréable. L'activité a permis d'accueillir 25 personnes sur une possibilité de 40 familles inscrites sur la liste entre le 18 septembre 2023 au 26 octobre 2024.

Les personnes présentes ont pu échanger avec les représentants de 6 organismes du milieu, quelques membres du Conseil municipal, le directeur général ainsi que les membres du comité de suivi de la politique familiale et des aînés. Chaque personne invitée a été présentée à tour de rôle et les représentants d'organismes ont brièvement décrit leurs activités. Un diaporama rempli de belles photos de la région a été présenté en boucle durant la soirée.

La Municipalité de Lac-Etchemin a remis des prix de présence soit des billets pour le concert de Noël du 8 décembre à l'église de Lac-Etchemin, un panier-cadeaux de Douceurs des Appalaches, une carte cadeau de la Pralinière et de la Ferme des 100 âcres, des accès pour une journée au Club de golf, et journée au Mont-Original avec une leçon d'initiation. Le chargé de projet en immigration de la MRC des Etchemins, Ghislain Charrest, a offert 3 paniers de grande valeur garnis de produits locaux.

Des gens forts sympathiques qui s'ajoutent à notre communauté, nous souhaitons la bienvenue à tous ces nouveaux arrivants et un long séjour parmi nous.

*Le comité de la
Politique familiale et des aînés*



Jude Emond
Directeur des loisirs, de la culture
et de la vie communautaire

PROGRAMMES D'AIDE

Fonds culturels



Programme d'élite sportive
et culturelle Desjardins

Initiative parents et grand-parents

Vous avez un projet pour les familles
et les aînés?



AIDE FINANCIÈRE AUX FAMILLES LACETCHEMINOISES

Achat de produits
d'hygiène durable



une naissance
un livre



LE CONSEIL MUNICIPAL CONSULTE LA POPULATION :



Pour plus d'information :
www.lac-etchemin.ca ou Jude Emond
418 625-4521 poste 2232



LA PROCHAINE PARUTION DE LA PROGRAMMATION LOISIRS EST PRÉVUE LE 9 AVRIL

Vous souhaitez proposer une offre de loisirs?
Vous avez un projet à proposer?
VOUS AVEZ JUSQU'AU 28 FÉVRIER

Communiquez avec nous à
reception@lac-etchemin.ca

Suivez-nous sur Facebook



GARDIENS AVERTIS

CLIENTÈLE :

Jeunes de la 5e et 6e années du primaire et avoir au moins 11 ans lors de la journée de formation.

COÛT :

44 \$/participant - Minimum 12 – maximum 20
Incluant : manuel et certificat

LIEU : Centre des arts et de la culture

HORAIRE : Samedi 3 mai 2025 (8 h 30 à 16 h)

DÎNER : Sur place (lunch) ou 45 minutes à la maison

ANIMATION : Denise Lachance, Croix Rouge

MATÉRIEL À APPORTER :

Une serviette de plage, une poupée ou un toutou (grosseur bébé), du papier, marqueurs et des crayons.

CE COURS COMPREND NOTAMMENT :

- Devenir un bon gardien
- Les soins du bébé 0 à 1an
 - Comment soulever, tenir et porter le bébé
 - Comment donner le biberon
 - Comment changer une couche
 - Comment mettre le bébé au lit
 - Les soins des tout-petits 1 an à 2 ans
- L'alimentation et les soins de l'enfant préscolaire
- Faire bon ménage avec l'enfant
- Les jeux de l'enfant
- La sécurité de l'enfant
- En cas d'urgence, étouffement, RCR, plaie, brûlure, asthme, allergie, épilepsie, empoisonnement

POUR INSCRIPTION :

Suivez-nous sur Facebook ou par Infolettre, tous les détails sur la procédure relative aux inscriptions seront bientôt disponibles.

Suivi de la Politique familiale et aînés

Le comité qui travaille actuellement à la mise à jour de la politique familiale et aînés souhaite vous informer des avancements dans ce dossier :

- La période de consultation via questionnaire auprès des aînés s'est terminée le 15 novembre 2024. Les résultats des questionnaires ont été comptabilisés au courant du mois de décembre. Le comité analyse actuellement toutes ces informations en vue de préparer des focus groupes et ensuite débiter la rédaction du plan d'action.
- Des focus groupes seront réalisés avec la clientèle aînée en février et mars 2025.

- Un questionnaire pour les familles et un questionnaire pour les adolescents seront distribués à partir du mois de février 2025.

Nous vous invitons donc à rester à l'affût des communications en lien avec la mise à jour de la politique familiale et des aînés. Pour toutes questions ou informations supplémentaires en lien avec cette démarche, nous vous invitons à contacter Jude Émond, directeur des loisirs, culture et vie communautaire, au 418 625-4251, poste 2232 ou par courriel au jemond@lac-etchemin.ca

AVIS IMPORTANT



L'unique guichet d'accès aux places en services de garde reconnus du Québec

Je suis un parent

Je suis un service de garde



Afin de s'assurer que le ministère de la Famille ait des données à jour de la Place 0-5 pour votre municipalité il est important de:

1. S'inscrire à **La Place 0-5** le plus rapidement possible. (**Dès la confirmation de la grossesse**) www.laplace0-5.com
2. Les données compilées dans cet outil servent à déterminer les besoins de places en services de garde pour une municipalité ou un secteur à l'intérieur d'une MRC.
3. Votre participation est importante et requise pour permettre éventuellement de combler toutes les places nécessaires en services de garde, autant en installation, qu'en milieu familial, dans votre municipalité.



LOISIRS ET SPORTS



Activités estivales été 2025

Du 23 juin au 8 août - Grille de tarification



José Paulin
Gérant d'aréna
Animation loisirs et sports

Carte de saison
à l'Éco-Parc : 44 \$
et chandail : 10 \$
Inclus

Camp de jour (incluant le service de garde)

Description (s)	2025	
	Local	Extérieur
1 ^{er} enfant – été complet	386 \$	402 \$
2 ^e enfant – été complet	254 \$	269 \$
3 ^e enfant – été complet	89 \$	99 \$
4 ^e enfant et + - été complet	54 \$	99 \$
Une journée (n'inclut pas les activités spéciales et sorties)		72 \$
Une semaine (n'inclut pas les activités spéciales et sorties)		164 \$

Offre spéciale
FIN DE SAISON
AIGUISAGE DE PATINS
PROMOTION
DE MARS

5 \$

Lac-Etchemin
Ville et campagne...
AU NATUREL

Lac-Etchemin
Ville et campagne...
AU NATUREL

Emplois Étudiants

Nous recrutons!

1 Moniteur spécialisé en camp de jour

12 animateurs de camp de jour

Candidature en ligne
<https://lac-etchemin.ca/carriere/>

Date limite 21 février

Suivez-nous sur Facebook, tous les détails sur les mises en candidatures seront bientôt disponibles.

SPECTACLE

Aimes-tu ma différence?



Samedi 22 mars 2025 à 19h
Dimanche 23 mars 2025 à 14h
Centre des Arts et de la Culture de Lac-Etchemin
1470, route 277

Directeur : Guy Carrier - **Animation :** Sylvie Vachon et Michel Leclerc
Artistes : Alain Giroux, Annie Venables, Stéphanie Cloutier, Sylvie Mathieu, Johanne Bernard, Yvon Lacombe, Manon Pouliot, Guy Vincent, Carol DeBlois, Benoit Turmel, Mario Jacques, Marc Fleury, Martin Lachance, Pier-Luc Bolduc et Alain Auger.

Billets : Métro Lac-Etchemin
et IGA Sainte-Justine

Coût du billet :
25\$ adulte - 15\$ étudiant
Gratuit moins de 8 ans
NON remboursable

Michel Leclerc **418 930-3648**
mleclerc@sogetel.net



Guy Carrier



Sylvie Vachon



Michel Leclerc



Alain Giroux



Annie Venables



Stéphanie Cloutier



Sylvie Mathieu



Johanne Bernard



Yvon Lacombe



Manon Pouliot



Mario Jacques



Guy Vincent



Carol DeBlois



Benoit Turmel



Marc Fleury



Martin Lachance



Alain Auger





Le hockey à Lac-Etchemin, saison 1956-57

Les bénévoles ne sont pas souvent mis de l'avant, en reconnaissance de leur implication dans leur communauté. Cette photo illustre bien le nombre impressionnant de personnes qui ont donné de leur temps pour le bon fonctionnement des équipes de hockey de Lac-Etchemin. Plusieurs sont des conjointes, agissant dans l'ombre, tout en faisant partie des bénévoles.

Photo 1957



1^{re} rangée : Laurentia Giguère (A. Landry), Juliette Turcotte (Jos W. Gagnon), Nicole Leclerc (G. Gagnon), Florence Gourde (C. Fortin), Carmen Gagnon (B. Turmel),

Odette Laliberté (G. Giguère), Yvette Nadeau (Paul Leclerc), Laure Giguère (G. Turmel), Marie Boutin (C. Giguère), et Lucette Mailhot.

2^e rangée : Gérard Ferland, Grégoire Gagnon, Paul Leclerc, Clermont Fortin, Fernand Giguère, Réginald Côté, Roch Giguère, Roger Gagnon, Guy Pouliot, Joseph W. Gagnon, Denis Bédard, et Luc Plante.

3^e rangée : Damien Veilleux, Armand Landry, Laval Maheu, Maurice Giguère, Claude Giguère, Guy Leclerc, Normand Gourde, Bachmans (Bébé) Morissette, Bernard Turmel, Germain Turmel, Lucien Gagnon et Grégoire Giguère.

Collection : Denis Bédard

Merci à Jacques Gagnon qui a participé à l'identification de ces personnes.



AGENDA COMMUNAUTAIRE

FÉVRIER 2025

8 février

Plaisir d'hiver à l'aréna – 13 h à 16 h 30

13 février

1^{er} versement de taxes municipales

MARS 2025

2 Mars

Déjeuner mensuel – Club Intergénération – OTJ Sainte-Germaine-Station

4 Mars

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h

4-5-6 Mars

Relâche au Moulin la Lorraine 9 h 30 à 12 h

18 Mars

2^e versement de taxes municipales

AVRIL 2025

6 Avril

Déjeuner mensuel – Club Intergénération – OTJ Sainte-Germaine-Station

1 Avril

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h

26-27 Avril

Marché aux puces – Club Intergénération – Aréna Lac-Etchemin

MESSAGE IMPORTANT :

Nous invitons les organismes et les organisations à nous transmettre les informations pour la tenue de leurs activités et de bien tenir compte de la date de tombée inscrite sur la page couverture de chaque numéro de l'Info du Lac.

Les séances ordinaires du Conseil

CALENDRIER 2025

Séances ordinaires du Conseil municipal
à la salle des délibérations, 2^e étage, à 19 h
au 208, 2^e Avenue à Lac-Etchemin

DATE DES SÉANCES ORDINAIRES

14 JANVIER • 4 FÉVRIER • 4 MARS • 1^{ER} AVRIL
6 MAI • 3 JUIN • 1^{ER} JUILLET • 5 AOÛT • 2 SEPTEMBRE
1^{ER} OCTOBRE • 18 NOVEMBRE • 2 DÉCEMBRE

C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du Conseil municipal, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie municipale sont permis sous réserve de l'acceptation par le président de l'assemblée (maire).

Ordre du jour

Les citoyens peuvent prendre connaissance du projet d'ordre du jour de chaque séance, à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

Nous vous invitons à consulter le contenu détaillé du projet d'ordre du jour sur le site Internet de la municipalité.

Votre conseil Municipal

Maire :
Monsieur Camil Turmel

Conseillers :
Madame Joan Gagnon
Messieurs Guyda Deblois
Yannick Dion
Fabien Lacorre
Sébastien Ouellet
Normand Poulin



Heures d'ouverture

LUNDI :	18 h 30	à	20 h 30
MARDI :	13 h	à	16 h
MERCREDI :	13 h	à	16 h
	18 h 30	à	20 h 30
JEUDI :	18 h 30	à	20 h 30
SAMEDI :	9 h	à	12 h

208, 2^e Avenue, rez-de-chaussée • Téléphone : 418 625-4521, poste 2100

Lac-Etchemin Bureau municipal

208, 2^e Avenue (2^e étage) Lac-Etchemin
Tél. : 418 625-4521 Télécopieur : 418 625-3175
Courriel : reception@lac-etchemin.ca
Site internet : www.lac-etchemin.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
de 13 h à 16 h 30

Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La Municipalité de Lac-Etchemin offre l'opportunité aux organismes sportifs, socio-communautaires, culturels, touristiques et de plein air de la municipalité d'informer la collectivité lacetcheminoise concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Pour être admissibles, les textes soumis doivent être courts, précis et d'intérêt public. Étant un service gratuit offert en complémentarité, certaines exigences sont nécessaires afin de nous assurer d'un contenu adéquat, rigoureux et respectueux de cet instrument d'information propre à la municipalité, d'où la présente politique à savoir :

1. La date limite de tombée pour remettre un article est indiquée sur la page couverture de chacune des éditions. Tous les articles reçus postérieurement à cette date seront refusés. Ainsi, il est de la responsabilité de chacun des organismes et/ou responsables d'événements ou d'activités de bien planifier et prévoir leur plan de communication et d'information.
2. Le bulletin municipal est publié à quatre (4) reprises. Des publications sont disponibles en février, mai, octobre et décembre.
3. Aucune publicité de nature commerciale n'est acceptée jusqu'à avis contraire.
4. La municipalité se réserve le droit d'effectuer une révision linguistique ainsi que de supprimer, modifier ou ajuster tout article non conforme à la présente politique.
5. Tous les textes doivent être soumis soit:
 - Par courrier électronique à l'adresse suivante : reception@lac-etchemin.ca

L'équipe de la rédaction